



Nouveaux programmes de terminales

Histoire-géographie, géopolitique et sciences
politiques



Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Axe 1

La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux

Premier jalon

La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de Sept Ans aux guerres napoléoniennes



Proposition – Les origines et les débuts de la guerre de Sept Ans (1754-1757)

Objectifs

- Analyser la guerre de Sept Ans jusqu'à la bataille de Rossbach (5 novembre 1757) qui marque le tournant du conflit sur le théâtre « continental » (c'est-à-dire européen).
- S'appuyer sur double grille de lecture clausewitzienne (voir le module « Analyse et cadre général »).

⇒ La question des origines du conflit et de l'évolution des objectifs de guerre est à privilégier pour aborder le jalon. Le début de la guerre de Sept Ans est une illustration assez explicite de la « continuation de la politique par d'autres moyens ».

Accroche problématique

- La démarche consiste à utiliser l'événement/Rossbach comme le révélateur d'un fonctionnement politique et comme l'aboutissement d'un processus géopolitique.
- Rossbach est une défaite retentissante de l'armée française face aux Prussiens. L'opinion publique dénonce la maladresse du prince de Soubise qui commande les forces françaises. C'est la mise en cause de l'organisation politique du commandement.

Plus généralement, l'opinion regrette le déclenchement de la guerre contre la Prusse, alliée de la France jusqu'en 1757, et l'alliance avec l'Autriche (attachement au « Vieux Système » anti-habsbourgeois établi par Richelieu).

Dans cette crise, c'est le « roi de guerre » (J. Cornette) qui est en définitive mis en cause.

- Comment la monarchie française en est-elle venue à affronter, au cœur de l'Allemagne, son allié prussien [thématique géopolitique des objectifs de guerre] ? Quel est le lien entre la défaite de Rossbach et l'organisation politique de l'armée sous la monarchie [thématique politique de l'organisation militaire] ?

Document d'accroche - L'écho d'une défaite mémorable et la mise en cause du commandement

Soubisade publiée en 1758

« Le prince dit, la lanterne à la main :

J'ai beau chercher ! où diable est mon armée ?

Elle était là pourtant hier matin ;

Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?

Ah, je perds tout ! Je suis un étourdi.

Mais attendons grand jour, à midi

Que vois-je ? O Ciel que mon âme ravie,

Prodige heureux, la voilà, la voilà.

Eh, ventrebleu qu'est-ce donc que cela ?

Je me trompais, c'est l'armée ennemie. »

Le prince de Soubise qui commande les forces françaises à la bataille de Rossbach (1757)

Soubise tombe dans le piège tendu par Frédéric II. Il s'engage imprudemment à la poursuite de l'armée adverse qui feint de battre en retraite pour mieux surprendre les Français et les battre. La *Soubisade* insiste sur l'**incompétence** du Maréchal.

Document d'accroche - Rossbach - L'armée française piégée par le roi de Prusse

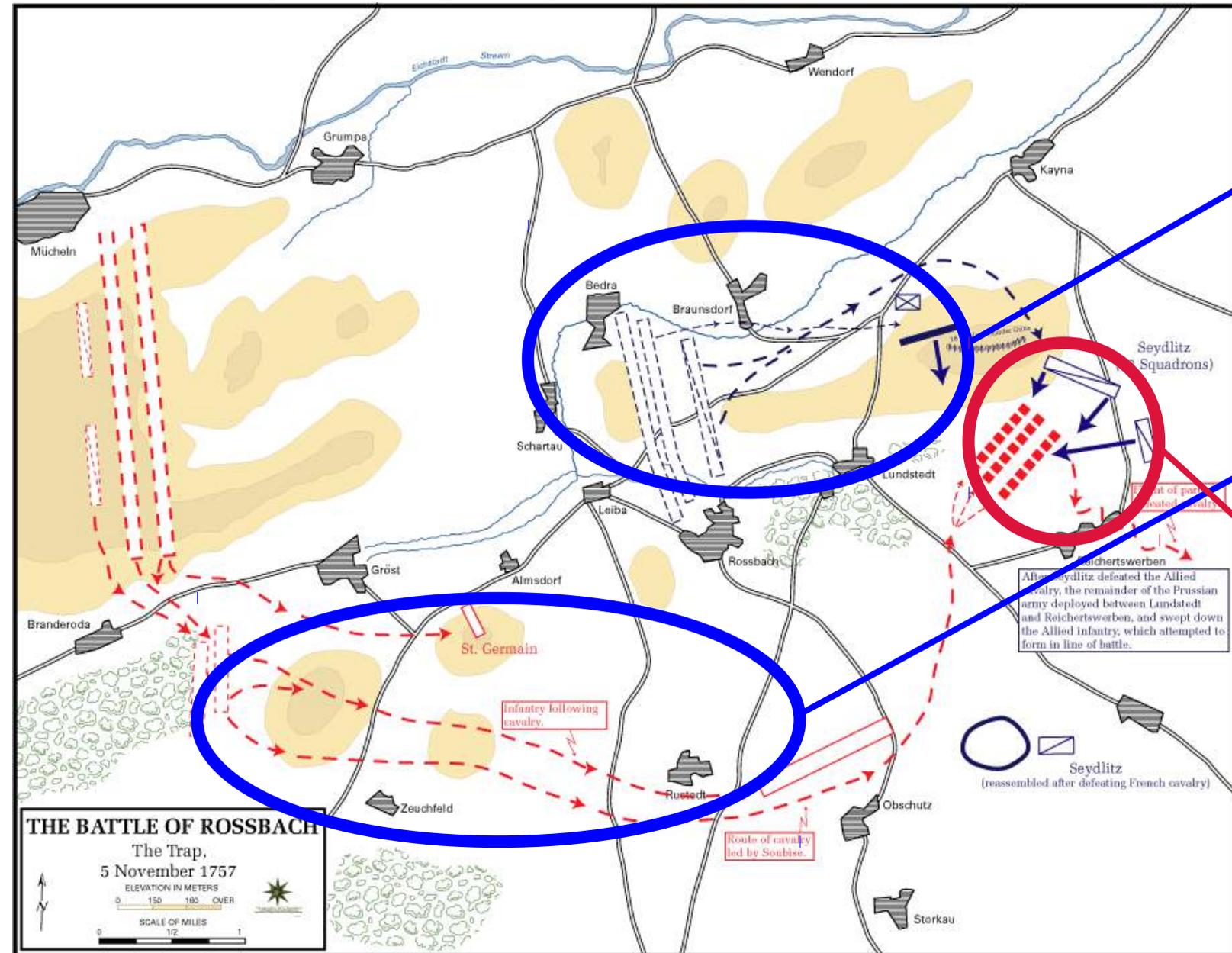
Source : Atlas West Point - https://www.westpoint.edu/sites/default/files/inline-images/academics/academic_departments/history/Modern%20Warfare/battle_rossbach_trap.gif

1. Les Prussiens feignent la retraite ...

2. ... les Français les poursuivent ...

3. ... les Prussiens surprennent les Français en plein mouvement et les dispersent

8 / 21



I – Pourquoi la défaite ?

La défaite de Rossbach est l'occasion de mettre en cause l'organisation politique du commandement :

- L'incompétence de Soubise jette le discrédit sur système de nomination militaire et la gestion stratégique des armées en fonction des intérêts divergents des différentes coteries de la Cour. La puissance du « roi de guerre » (par ailleurs soumis à de nombreuses contestations) vacille donc. A partir de 1757, l'opinion conteste le choix des généraux par le souverain et par son entourage – dont la favorite, Mme de Pompadour, qui est nommément attaquée.
- En somme, pour l'opinion, la défaite s'expliquerait par le fonctionnement de la monarchie absolue : « Plutôt que de choisir les militaires pour leurs capacités, le roi et son entourage puisent leurs commandants dans le vivier des courtisans musqués et pommadés » (E. Dziembowski, *La guerre de Sept Ans*, p. 327).

Document d'accompagnement - Une des recommandations de Mme de Pompadour en faveur de Soubise

« Quoique je sois très sûre [...] de l'amitié que M. de Soubise a pour vous & de celle que vous lui rendez, sa position est si délicate dans ce moment, que je ne puis me refuser de vous le recommander particulièrement. Par les mesures prises avec la cour de Vienne, il paraît encore possible de délivrer la Saxe cette année. Je n'entrerai pas dans le détail des avantages immenses dont serait cette délivrance pour le bien des affaires & pour l'acheminement à la paix. De plus habiles que moi en causeront avec vous. Je me borne à vous parler des sentiments qui m'animent, *tant pour la gloire des armes du Roi que pour celle d'un ami qui m'est cher. Les subsistances peuvent seules l'arrêter* ; je vous demande donc par toute l'amitié que vous avez pour moi, de vous occuper vivement de cette armée. Si vous me le promettez, je n'aurai plus d'inquiétudes, & je me flatterai d'un succès heureux ».

Madame de Pompadour à M. Duverney, juillet 1757 –
Correspondance de M. le Cardinal du Bernis avec M. Paris-Duverney, 1790, t. 2, p. 78-79

Des motivations ambiguës : de la gloire du roi à celle de Soubise

La favorite cherche à obtenir un meilleur approvisionnement pour l'armée commandée par son protégé afin que celui-ci puisse « délivrer la Saxe »

Paris-Duverney est un financier et un fournisseur aux armées. 10 / 21

Document d'accompagnement - Une chanson de 1757 mettant en cause la marquise de Pompadour

« En vain vous vous flattez, obligeante marquise
De mettre en beaux draps blancs le général Soubise ;
Vous ne pouvez laver, à force de crédit,
La tâche qu'à son front imprime la disgrâce ;
En tout temps on dira ce qu'à présent on dit :
Que si Pompadour le blanchit
Le roi de Prusse le repasse. »



II – Pourquoi la guerre ?

Un conflit colonial qui dégénère en guerre mondiale

Un conflit colonial : le théâtre américain de la rivalité franco-anglaise



Heurts franco-anglais
1754-1757



Combats sur la ligne
de l'Ohio - 1754-1755



Offensive anglaise en
Acadie et « Grand
Dérangement » -
1755



Capture par
une escadre
anglaise de
deux navires
français - 1755



Combats autour du lac
Saint Sacrement -
1757



Un conflit colonial : le théâtre américain de la rivalité franco-anglaise

- Le traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748) qui met fin à la guerre de Succession d'Autriche demeure imprécis sur le tracé des nouvelles frontières entre les domaines français et anglais d'Amérique du Nord.
- Les heurts se multiplient dans ce territoire où les souverainetés sont incertaines, en particulier le long de l'Ohio (expédition du jeune G. Washington) et entre l'Acadie et la Nouvelle-Écosse. Dans ce dernier territoire, les Anglais organisent la déportation de la population acadienne (« Grand Dérangement ») au motif qu'elle ne serait pas loyale au roi d'Angleterre.

⇒ En 1756, la guerre paraît inéluctable entre la France et le Royaume-Uni. Ce conflit traduit l'importance grandissante des enjeux coloniaux pour les deux puissances européennes.^{14 / 21}

Avant la guerre de Sept Ans : le schéma diplomatique issu de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748)



Belligérances principales



Belligérances secondaires, induites par les alliances

Avec la montée des tensions coloniales, la France peut s'attendre à une guerre contre l'Angleterre et contre son allié autrichien – et à un soutien de la Prusse mais ... ⇒

Une révolution diplomatique : l'alliance franco-autrichienne de 1756

- Le premier traité de Versailles (1^{er} mai 1756) est un coup de théâtre : la France et l'Autriche, ennemies de longue date, concluent une alliance. Ce traité répond en partie à la situation créée par la convention anglo-prussienne de Westminster (16 janvier 1756) : la France craint d'être totalement isolée dans le conflit qui s'annonce contre l'Angleterre.
- L'enjeu pour la France est alors, dans la perspective d'une guerre franco-anglaise et tandis que la Prusse se rapproche de l'adversaire principal, d'affaiblir l'Angleterre en la privant de l'appui autrichien.
- La diplomatie de Bernis, principal ministre de Louis XV et négociateur du traité de Versailles, illustre la *kabinetspolitik* (multiples marchandages territoriaux, jeu des contreparties, calculs diplomatiques complexes). C'est l'apothéose de la diplomatie interétatique classique.
- Mais l'engagement en Europe signifie un désengagement de la France en Amérique. Dans les luttes de pouvoir au sein du gouvernement français, le « parti de la Marine » favorable à la politique coloniale (ministre Marchault) a perdu face au « parti continental » (Bernis/ministre de la guerre d'Argenson). Le Royaume-Uni fait le calcul inverse (abandon relatif de la politique continentale au profit de la politique coloniale ou *blue water policy*) et profite de cette situation (invasion de la Nouvelle France/Québec - 1760). Les orientations stratégiques et militaires traduisent donc exactement les arbitrages politiques gouvernementaux.

Le jeu des alliances après la révolution diplomatique



Belligérances principales –
Conflit entre la Prusse et
l’Autriche (à propos de la
Silésie) et entre la France
et le Royaume-Uni (à
propos du domaine
colonial)



Belligérances induites par
les alliances

Le feu aux poudres : les attaques préventives de Frédéric II - 1756

Frédéric II de Prusse surprend toutes les cours en attaquant la Saxe (Électorat indépendant) et la Bohême autrichienne. Il cherche ainsi à réaliser son objectif d'agrandissement territorial aux dépens de ses voisins méridionaux et à sécuriser sa récente conquête de la Silésie. Cet attentat contre « le droit des gens »/le droit public international suscite la consternation en Europe. La révolution diplomatique provoque l'entrée en guerre de la France aux côtés de son vieil adversaire autrichien contre le « Mandrin couronné » (le roi de Prusse) ⇒ point de bascule entre le conflit colonial et le conflit continental européen



→ Attaques préventives prussiennes

Évolution diplomatique franco-autrichienne : *kabinetspolitik* au détriment de la Prusse – Le deuxième traité de Versailles – 1757

Le deuxième traité de Versailles (1er mai 1757) est intéressant à deux titres.

- Il est un bon exemple des tractations diplomatiques à l'époque moderne. Outre la France et l'Autriche, il faut récompenser territorialement les alliés et prévoir des compensations pour que les équilibres soient maintenus entre les vainqueurs.
- Il démontre que les les objectifs de guerre sous l'Ancien Régime ne sont pas nécessairement « limités ».

La Prusse doit être démembrée, réduite au Brandebourg et mise hors d'état de nuire. Ces dispositions ne sont pas sans évoquer celles qui visent la France en 1815.

La France s'engage dans le conflit continental avec de grandes ambitions. Il ne s'agit pas seulement de bouleverser la carte centre-européenne mais d'organiser de vastes transferts de souveraineté en Europe occidentale. La France s'agrandirait vers le Nord en annexant les quelques places fortes qui compléteraient le « Pré Carré » de Vauban. Immense concession des Habsbourgs : l'Autriche perd la souveraineté sur les « Pays Bas » (actuelle Belgique) au profit de « l'Infant » (beau-fils de Louis XV).

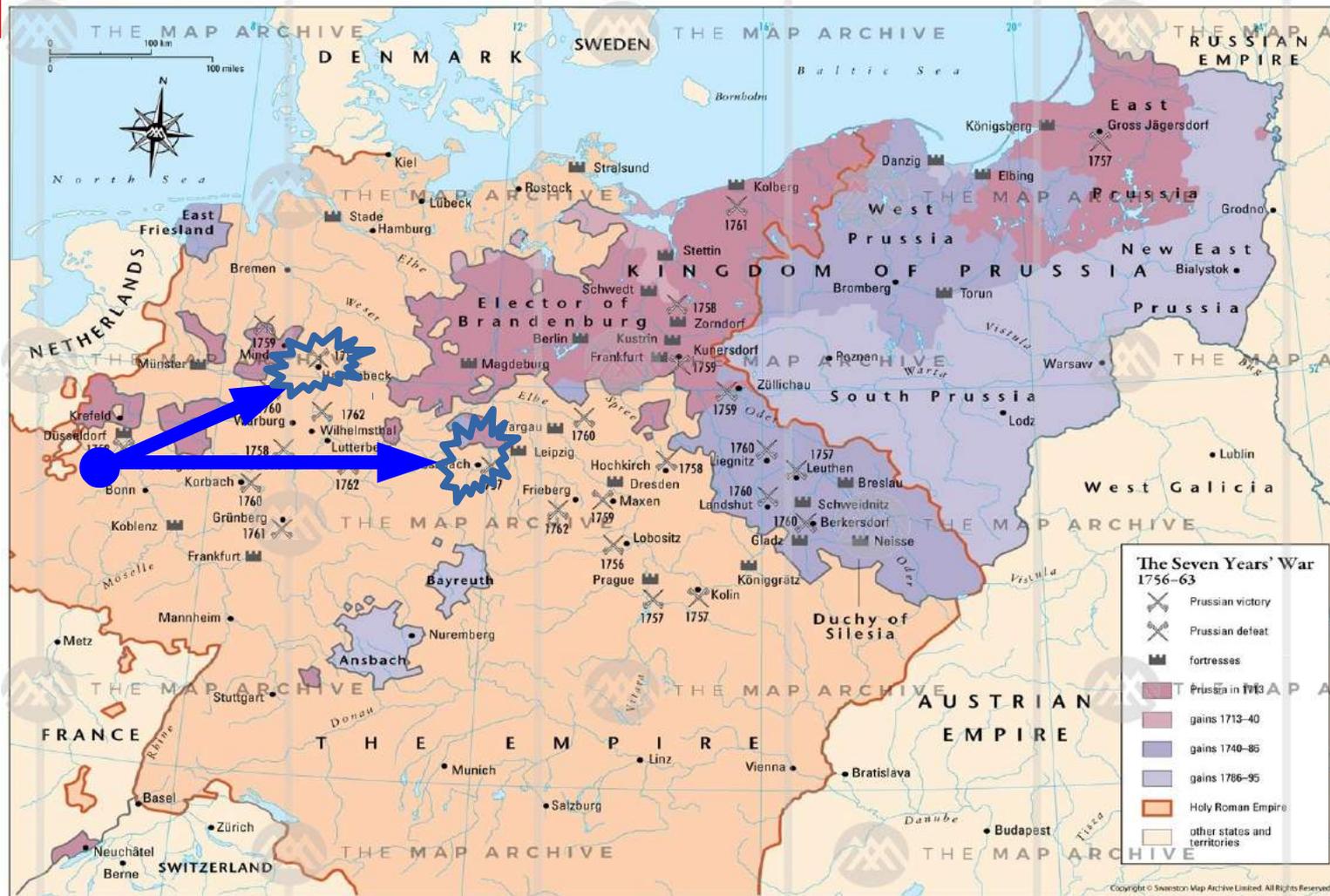
Évolution diplomatique franco-autrichienne : *kabinetspolitik* au détriment de la Prusse – Le deuxième traité de Versailles – 1757

La France et l'Autriche « ayant conclu, le 1^{er} mai 1756, un traité [...] principalement dans la vue d'empêcher que la guerre allumée dès lors entre la France et l'Angleterre [en Amérique du Nord] ne pût s'étendre sur le continent [européen ...] n'ont pu voir qu'avec une douleur extrême que des vues salutaires aient été renversées par l'invasion injuste de la Saxe et ensuite de la Bohême par le roi de Prusse, et que l'Angleterre, au lieu de s'opposer à cette violence [en tant qu'alliée de l'Autriche, ce qu'elle est encore en 1756, accorde] des secours effectifs à l'injuste agresseur. [... La France et l'Autriche] ont résolu d'unir leurs armes non seulement pour repousser la violence de l'agresseur [...] mais aussi pour assurer le repos général de l'Europe [...] en réduisant la puissance du roi de Prusse dans de telles bornes qu'il ne soit plus en son pouvoir de troubler à l'avenir la tranquillité publique [...]

Article I [...] le Roi [de France] s'engage [...] à faire agir pendant la présente guerre cent et cinq mille hommes [...] Article II. Subside annuel de douze millions de florins accordé par le Roi à l'Impératrice [...] Article III. Ces secours seront accordés jusqu'au jour où l'Impératrice aura été remise en possession [...] du duché de Silésie et du comté de Glatz [que la Prusse avait ravis à l'Autriche au cours de la précédente guerre « de succession d'Autriche »] Article IV. L'Impératrice sera de plus [...] mise en possession de la principauté de Crossen dont les présents possesseurs seront dédommagés au moyen d'un échange qui sera pris sur les États du roi de Prusse [qui doit également céder selon l'article V le duché de Magdebourg, la principauté d'Halberstadt, le pays de Halle, la Poméranie antérieure, tout ce qui dépend de la succession de Clèves et la haute Gueldre] Art VIII. Pour réparer les dommages qu'il a soufferts [...] l'électeur de Saxe, roi de Pologne, recevra le duché de Magdebourg et le cercle de Sala ; de plus, en échange d'une partie de la Lusace [qui reviendrait à l'Autriche] la principauté d'Halberstadt [... L'Autriche cédera à la France selon l'article XI] la souveraineté de Chimay et de Beaumont, les villes et ports d'Ostende et de Nieuport, les villes d'Ypres, de Furnes et de Mons, le fort de Knocque [... de plus selon l'article XVII l'Autriche] cédera, transportera et garantira à l'infant don Philippe tout ce qu'elle possède ou doit posséder dans les Pays Bas [contre, selon l'article XXI] les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla » - **Extraits du Traité d'Union et d'Amitié entre la France et l'Autriche du 1^{er} mai 1757.**

La riposte : offensive française en Allemagne qui finit à Rossbach - 1757

Au traité de Versailles, la France a promis à l'Autriche un engagement plus massif en Allemagne. Soubise (flèche au sud) est désigné pour seconder les Autrichiens et se diriger vers la Saxe dans l'espoir de délivrer cet Électorat (voir également la correspondance de la Pompadour). Il sera étrillé à Rossbach, bataille qui marque la fin de la prépondérance militaire française. Au même moment, la France n'abandonne pas la guerre contre l'Angleterre. Dans un essai de « stratégie indirecte » elle dirige une force vers le Hanovre (flèche au nord) afin de forcer le roi d'Angleterre, qui est également électeur du Hanovre, à amener des forces sur le continent et ainsi dégarnir le front américain. Cette stratégie est un échec : sous l'impulsion de Pitt, et malgré l'opposition du roi Georges, l'Angleterre ne délaisse pas le théâtre colonial qu'elle domine sans partage en 1763. L'orientation stratégique anglaise est donc révélatrice des équilibres institutionnels entre le monarque britannique et le ministère issu de la majorité parlementaire.



Axes de la progression française



Batailles d'Hastenbeck et de Rossbach